

☹️ Sieste possible pour les enfants qui en ont besoin.

- **À partir de 15h30** : Temps de collation et activités libres.
- **18h00** : Fin de l'accueil

🕒 Pour le bon déroulement des activités, les enfants peuvent être repris **uniquement à 13h00 ou à partir de 15h30.**

Modalités d'inscription

- L'inscription est **obligatoire** pour les enfants qui restent après 13h00.
- Elle se fait chaque semaine, au plus tard le lundi, par SMS :



- Enfants de maternelle :
0473/56.03.29
 - Enfants de primaire :
0473/56.03.49
- Un dossier d'inscription (fiche d'information + fiche santé) est à compléter auprès des accueillantes.

Modalités financières

de 12h à
13h

de 13h à
15h30

de 15h30 à
18h00

GRATUIT

3 € /
enfant

1,50 € /
enfant



CONTACTEZ- NOUS

Service Accueil Temps Libre

0479/79.15.71

087/26.02.71

www.olne.be



Les accueils extra-scolaires de nos écoles offrent un encadrement de qualité, conforme au Code de qualité de l'ONE.

Accueil extra-scolaire

Organisées au sein des trois écoles de la commune d'Olné.



Horaires des accueils extrascolaires.

Ecole libre Saint-Louis
Rue village, 30

Accueil extra-scolaire:
Le matin dès 07 h 30.
Le soir à partir de 15 h 30
jusqu'à 18 h.

Contact:
087/26.88.60



Ecole communale d'Olne
Chemin des Ecoliers, 3

Accueil extra-scolaire:
Le matin dès 07 h 30.
Le soir à partir de 16 h jusqu'à 18 h.

Contacts:
0473/56.03.29 (maternelle)
0473/56.03.49 (primaire)

Ecole communale de Saint-Hadelin
Faweux, 9

Accueil extra-scolaire:
Le matin dès 07 h
Le soir à partir de 15 h 20
jusqu'à 18 h.

Contacts:
0473/56.03.45 (maternelle)
0473/56.03.59 (primaire)

Modalités financières

Une facture est envoyée aux parents chaque trimestre.

Les parents ou représentants légaux doivent venir rechercher leur(s) enfant(s) au plus tard à 18h00.

En cas de retard après 18h00, une redevance de 10 euros par enfant sera appliquée.

Cette redevance ne s'applique toutefois qu'à partir du **deuxième retard** constaté **au cours du trimestre**.

Accueil extra scolaire du matin	Accueil de midi
GRATUIT	GRATUIT
Accueil extrascolaire du soir de 16h15 à 17h30	Accueil extrascolaire du soir de 17h30 à 18h.
1,00€ / enfant	0,50 € / enfant

Les ateliers du mercredi après-midi.



Organisé par le Service Accueil Temps Libre de la Commune d'Olne.

Âge des enfants accueillis

👶 De 2,5 à 12 ans

Horaire

🕒 De 12h00 à 18h00

Lieu

🏫 Locaux de l'école communale d'Olne

Programme de la journée

- **12h00 à 13h00** : Temps de repas et jeux libres

Un accueil méridien est assuré :

- Dans les écoles communales de 12h00 à 13h00.
- À l'école Saint-Louis de 12h20 à 13h00.
- 🚌 Les enfants de l'école Saint-Hadelin sont transportés en car.
- 🚶 Les enfants de l'école Saint-Louis sont accompagnés jusqu'au lieu d'accueil.
- **13h00 à 15h30** : Animations variées (balades nature, bricolages, jeux collectifs, jeux de société, ateliers cuisine, contes...)